

[Texte]

personal opinion, that Canadians would not be prepared to pay an additional sum of money in contributions, that they had reached about the limit of their contribution for plans; and as a result . . .

Madam Bégin: I am sorry, can I have one thing clarified? It is so serious. I do not understand why you keep attributing to me personal opinions. What is my role here today?

Mr. Reid (St. Catharines): Madam Minister, I took it that you made this expression that there would be or should be a universal approach; and leading up to that recommendation that there be a universal approach, I gathered from your comments, going right back to the inception of the Canada Pension Plan and the amount of contributions, that Canadians would not contribute voluntarily any more than that.

Madam Bégin: No, that is absolutely not what I said.

Mr. Reid (St. Catharines): Then, may I ask, Madam Minister . . .

Madam Bégin: Can I explain? I do not know how to make sure you understand my point. First, you will read my text. It is a very serious misunderstanding.

I have said, in answer to your colleague's question on whether or not people want to pay more, that I suppose they will not like it, which is what you have answered and everybody around the table. I do not even know why I got the question, to tell you the truth, because it is pretty obvious. I spoke of a mandatory approach because of the teachings of the past, as minister co-sponsoring this dossier and speaking for the consumers.

The Chairman: Mr. Reid.

Mr. Reid (St. Catharines): Recognize, if you would, Madam Minister, that you did not distribute your submissions before we met today . . .

Madam Bégin: No. We never do that, of course.

Mr. Reid (St. Catharines):—so we did not have a chance to determine just exactly what you did say. But you did say—because I made a note—that you recommended a universal approach . . .

Madam Bégin: Universality is part of the green paper. The whole government recommends that.

Mr. Reid (St. Catharines): Then what do you mean, Madam Minister, by universality as an approach to better pensions? Are you suggesting that it be the role of this task force to determine how we provide that universality?

Madam Bégin: That is it.

Mr. Reid (St. Catharines): So is it a priority concern or principle of yours that there be universality?

Madam Bégin: Yes, it is exactly . . .

[Traduction]

avaient atteint le plafond dans les cotisations qu'ils pouvaient verser aux différents régimes de pension, elle exprimait une opinion personnelle; et en conséquence . . .

Mme Bégin: Permettez-moi de préciser quelque chose. C'est une question très sérieuse. Je ne comprends pas pourquoi vous dites que j'exprime une opinion personnelle. Qu'est-ce que je fais ici aujourd'hui?

M. Reid (St. Catharines): Madame le ministre, j'ai pensé que vous disiez qu'il faudrait ou que nous devrions opter pour un régime universel et d'après ce que vous avez dit, lorsque vous avez parlé de la mise en place du R.P.C. et du montant des cotisations, j'ai cru comprendre que vous disiez que les Canadiens n'étaient pas disposés à cotiser volontairement plus qu'ils cotisent à l'heure actuelle.

Mme Bégin: Ce n'est pas du tout ce que j'ai dit.

M. Reid (St. Catharines): Permettez-moi alors de vous demander, madame le ministre . . .

Mme Bégin: Puis-je donner un mot d'explication? Je ne sais pas comment vous faire comprendre ce que je veux dire. Premièrement, lisez ma déclaration préliminaire. C'est un très grave malentendu.

J'ai dit en réponse à une question posée par l'un de vos collègues qui voulait savoir si les Canadiens étaient disposés à cotiser davantage, que probablement ils n'aimeraient pas cela, c'est ce que vous avez répondu ainsi que les autres députés. Je ne sais même pas pourquoi on m'a posé cette question pour vous dire la vérité, parce que la réponse est tout à fait évidente. J'ai envisagé une solution obligatoire étant donné ce qui s'est passé avant, en tant que ministre coresponsable du dossier et parlant au nom des consommateurs.

Le président: Monsieur Reid.

M. Reid (St. Catharines): Madame le ministre, reconnaissez que vous n'avez pas remis aux membres du Comité votre mémoire avant la séance d'aujourd'hui . . .

Mme Bégin: Bien entendu nous ne le faisons jamais.

M. Reid (St. Catharines): . . . Nous n'avons donc pas eu l'occasion de voir exactement ce que vous y disiez. Mais vous avez effectivement dit, parce que j'ai pris des notes, que vous recommandiez un régime universel . . .

Mme Bégin: Dans le livre vert il n'est question que de l'universalité. C'est la solution recommandée par tout le gouvernement.

M. Reid (St. Catharines): Que voulez-vous dire alors, madame le ministre, en disant que l'universalité est la meilleure façon de procéder pour garantir aux Canadiens de meilleures pensions? Le groupe d'étude devrait-il déterminer comment nous pouvons assurer un caractère universel aux régimes de pension?

Mme Bégin: C'est exact.

M. Reid (St. Catharines): L'universalité est donc pour vous une question prioritaire?

Mme Bégin: Oui, tout à fait.